

**SÉANCE DU 19 NOVEMBRE 2020**

**20-11-226**

**Nombre de conseillers composant le Conseil Municipal : 35**

**Date de convocation : 12 novembre 2020**

L'an deux mille vingt , le dix neuf novembre à 19 H 00, le conseil municipal s'est réuni, en la salle du Conseil, sous la présidence de Monsieur Philippe BUISSON

**Présents :**

Philippe BUISSON, Maire, Laurence ROUEDE, Adjointe, Jean-Philippe LE GAL, Adjoint, Agnès SEJOURNET, Adjointe, Anne-Marie PRIEGNITZ, Adjointe, Jean-Louis ARCARAZ, Adjoint, Christophe-Luc ROBIN, Adjoint, Thierry MARTY, Adjoint, Denis SIRDEY, Adjoint, Marie-Sophie BERNADEAU, Adjointe, Julie DUMONT, Adjointe, Baptiste ROUSSEAU, Conseiller municipal délégué, Antoine LE NY, Conseiller municipal délégué, Charles POUVREAU, Conseiller municipal, Gonzague MALHERBE, Conseiller municipal, Christophe GIGOT, Conseiller municipal

**Absents :**

Marie-Noëlle LAVIE, Valdo DUCLOS, Karine BERRUEL, Bénédicte GUICHON

**Absents excusés ayant donné pouvoir de vote:**

Sandy CHAUVEAU pouvoir à Thierry MARTY, Régis GRELOT pouvoir à Laurence ROUEDE, Gabi HÖPER pouvoir à Jean-Philippe LE GAL, Laurent KERMABON pouvoir à Agnès SEJOURNET, Monique JULIEN pouvoir à Jean-Louis ARCARAZ, Jean-François LE STRAT pouvoir à Laurence ROUEDE, Esther SCHREIBER pouvoir à Thierry MARTY, Michel GALAND pouvoir à Philippe BUISSON, Bilal HALHOUL pouvoir à Baptiste ROUSSEAU, Sabine AGGOUN pouvoir à Philippe BUISSON, Daniel BEAUFILS pouvoir à Jean-Louis ARCARAZ, Juliette HEURTEBIS pouvoir à Agnès SEJOURNET, Edwige NOMDEDEU pouvoir à Charles POUVREAU, Christophe DARDENNE pouvoir à Charles POUVREAU, Marie-Antoinette DALLAIS pouvoir à Gonzague MALHERBE

-----  
Monsieur Antoine LE NY a été nommé secrétaire de séance  
-----

**PERSONNEL**

**MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS**

Vu la loi n° 2020-1379 du 14 novembre 2020 autorisant la prorogation de l'état d'urgence sanitaire et portant diverses mesures de gestion de la crise sanitaire,

Vu la loi 84-53 du 26 janvier 1984, modifiée, portant dispositions relatives à la Fonction Publique Territoriale,

Vu le tableau des effectifs annexé au budget primitif 2020 ainsi que les délibérations modificatives y afférentes,

Vu la délibération en date du 11 décembre créant un emploi de manager de commerce sur la base de l'article 3-3-1 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale,

Vu les avis des commissions administratives paritaires du 6 octobre 2020,

Considérant qu'il est nécessaire de procéder à une actualisation du tableau des effectifs pour tenir compte de l'évolution des emplois municipaux suite aux commissions administratives paritaires en date du 6 octobre 2020.

Après en avoir délibéré,  
Et à l'unanimité (31 conseillers présents ou ayant donné leur avis en séance publique),

Envoyé en préfecture le 27/11/2020

Reçu en préfecture le 27/11/2020

Affiché le




ID : 033-213302433-20201119-DELIB20\_11\_226-DE


Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à modifier le tableau des effectifs  
comme suit :

- suppression d'un emploi permanent à temps complet d'attaché et création d'un emploi permanent d'attaché principal avec effet au 1<sup>er</sup> janvier 2020,
- suppression de huit emplois permanents à temps complet d'adjoint administratif principal de 2<sup>ème</sup> classe et création de huit emplois permanents à temps complet d'adjoint administratif principal de 1<sup>ère</sup> classe avec effet au 1<sup>er</sup> janvier 2020,
- suppression de trois emplois permanents à temps complet d'adjoint administratif et création de trois emplois permanents à temps complet d'adjoint administratif principal de 2<sup>ème</sup> classe avec effet au 1<sup>er</sup> janvier 2020,
- suppression de six emplois permanents à temps complet d'adjoint technique principal de 2<sup>ème</sup> classe et création de six emplois permanents à temps complet d'adjoint technique principal de 1<sup>ère</sup> classe avec effet au 1<sup>er</sup> janvier 2020,
- suppression de sept emplois permanents à temps complet d'adjoint technique et création de sept emplois permanents à temps complet d'adjoint technique principal de 2<sup>ème</sup> classe avec effet au 1<sup>er</sup> janvier 2020,
- suppression d'un emploi permanent à temps complet d'assistant d'enseignement artistique principal de 2<sup>ème</sup> classe et création d'un emploi permanent à temps complet d'assistant d'enseignement artistique principal de 1<sup>ère</sup> classe avec effet au 1<sup>er</sup> janvier 2020,
- suppression de trois emplois permanents à temps complet d'adjoint du patrimoine principal de 2<sup>ème</sup> classe et création de trois emplois permanents à temps complet d'adjoint du patrimoine principal de 1<sup>ère</sup> classe avec effet au 1<sup>er</sup> janvier 2020,
- suppression de deux emplois permanents à temps complet d'ATSEM principal de 2<sup>ème</sup> classe et création de deux emplois permanents à temps complet d'ATSEM principal de 1<sup>ère</sup> classe avec effet au 1<sup>er</sup> janvier 2020,
- suppression d'un emploi permanent à temps complet de chef de service de police municipale et création d'un emploi permanent à temps complet de chef de service de police municipale principal de 2<sup>ème</sup> classe avec effet au 1<sup>er</sup> janvier 2020,
- suppression d'un emploi permanent à temps complet d'adjoint d'animation principal de 2<sup>ème</sup> classe et création d'un emploi permanent à temps complet d'adjoint d'animation principal de 1<sup>ère</sup> classe avec effet au 1<sup>er</sup> janvier 2020,
- suppression d'un emploi permanent à temps non complet (28/35<sup>ème</sup>) d'adjoint d'animation principal de 2<sup>ème</sup> classe et création d'un emploi permanent à temps non complet (28/35<sup>ème</sup>) d'adjoint d'animation principal de 1<sup>ère</sup> classe avec effet au 1<sup>er</sup> janvier 2020,
- suppression d'un emploi permanent à temps complet d'animateur principal de 2<sup>ème</sup> classe et création d'un emploi permanent à temps complet d'animateur principal de 1<sup>ère</sup> classe avec effet au 1<sup>er</sup> janvier 2020,
- suppression d'un emploi permanent à temps complet d'adjoint d'animation et création d'un emploi permanent à temps complet d'adjoint d'animation principal de 2<sup>ème</sup> classe avec effet au 1<sup>er</sup> janvier 2020,
- suppression d'un emploi permanent à temps complet d'éducateur des APS et création d'un emploi permanent à temps complet d'éducateur principal de 2<sup>ème</sup> classe avec effet au 1<sup>er</sup> janvier 2020,

- suppression d'un emploi permanent à temps complet d'adjoint administratif principal de 2<sup>ème</sup> classe et création d'un emploi permanent à temps complet d'adjoint administratif principal de 1<sup>ère</sup> classe avec effet au 1<sup>er</sup> avril 2020,
- suppression d'un emploi permanent à temps complet d'ATSEM principal de 2<sup>ème</sup> classe et création de d'un emploi permanent à temps complet d'ATSEM principal de 1<sup>ère</sup> classe avec effet au 1<sup>er</sup> avril 2020,
- suppression d'un emploi permanent à temps complet d'agent de maîtrise et création d'un emploi permanent d'agent de maîtrise principal à temps complet avec effet au 1<sup>er</sup> mai 2020,
- suppression d'un emploi permanent à temps complet d'adjoint administratif principal de 2<sup>ème</sup> classe et création d'un emploi permanent d'adjoint administratif principal de 1<sup>ère</sup> classe à temps complet avec effet au 2 juillet 2020,
- suppression d'un emploi permanent à temps complet d'attaché et création d'un emploi permanent d'attaché principal avec effet au 1<sup>er</sup> août 2020,
- suppression d'un emploi permanent à temps complet d'adjoint technique et création d'un emploi permanent à temps complet d'adjoint technique principal de 2<sup>ème</sup> classe avec effet au 12 août 2020,
- suppression d'un emploi permanent à temps complet d'adjoint technique et création d'un emploi permanent à temps complet d'adjoint technique principal de 2<sup>ème</sup> classe avec effet au 1<sup>er</sup> octobre 2020,
- suppression d'un emploi permanent à temps complet d'agent de maîtrise et création d'un emploi permanent d'agent de maîtrise principal à temps complet avec effet au 1<sup>er</sup> novembre 2020,
- suppression d'un emploi permanent à temps complet d'éducateur principal de 1<sup>ère</sup> classe et création d'un emploi permanent à temps complet de conseiller des APS avec effet au 1<sup>er</sup> novembre 2020,
- suppression de trois emplois permanents à temps complet d'adjoint technique et création de trois emplois permanents à temps complet d'adjoint technique principal de 2<sup>ème</sup> classe avec effet au 1<sup>er</sup> décembre 2020,
- suppression d'un emploi permanent à temps complet d'adjoint d'animation et création d'un emploi permanent à temps complet d'adjoint d'animation principal de 2<sup>ème</sup> classe avec effet au 1<sup>er</sup> décembre 2020,
- de reconduire le poste de manager de commerce non pas au titre de l'article 3-3-1 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifié portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale mais en créant un emploi à temps non complet (17,50/35<sup>ème</sup>) relevant du grade d'attaché, étant précisé que ce poste pourra être pourvu par un agent contractuel sur la base de l'article 3-3-2 de la loi susvisée.

Envoyé en préfecture le 27/11/2020  
 Reçu en préfecture le 27/11/2020 avec effet  
 Affiché le   
 ID : 033-213302433-20201119-DELIB20\_11\_226-DE

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture le et de la publication, le  
 Fait à Libourne  
 27 novembre 2026  
 Le Maire,  
 Philippe BUISSON

 Pour expédition conforme  
 Philippe BUISSON, Maire  
 \* de la Ville de Libourne

Envoyé en préfecture le 27/11/2020

Reçu en préfecture le 27/11/2020

Affiché le



ID : 033-213302433-20201119-DELIB20\_11\_226-DE